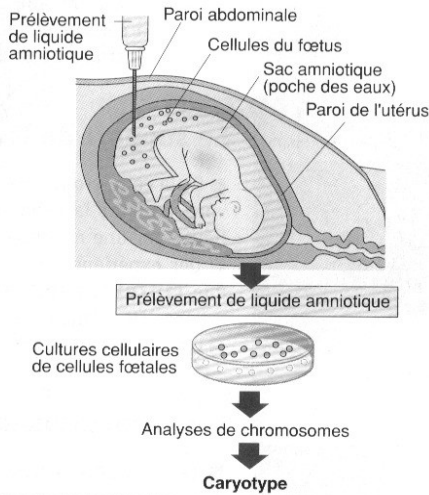


Dépister les anomalies chromosomiques

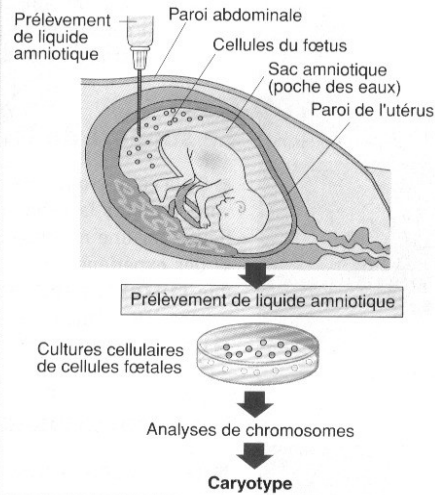
- L'amniocentèse est une technique qui permet de dépister les anomalies chromosomiques pendant la grossesse. L'examen est pratiqué à la 17^e semaine de grossesse.
- On prélève un peu du liquide amniotique dans lequel baigne le fœtus. À partir de cellules présentes dans ce liquide, le biologiste étudie le caryotype, donc les chromosomes, des cellules et recherche d'éventuelles anomalies.
- Cet examen n'est pratiqué que dans quelques cas : par exemple, quand l'âge de la mère est supérieur à 38 ans car le risque d'avoir un bébé atteint du syndrome de Down augmente avec l'âge.



Une technique de dépistage : l'amniocentèse.

Dépister les anomalies chromosomiques

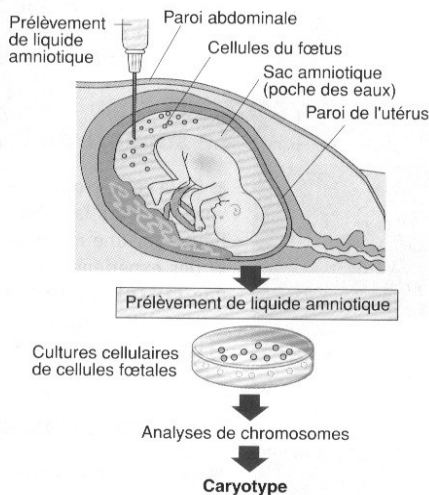
- L'amniocentèse est une technique qui permet de dépister les anomalies chromosomiques pendant la grossesse. L'examen est pratiqué à la 17^e semaine de grossesse.
- On prélève un peu du liquide amniotique dans lequel baigne le fœtus. À partir de cellules présentes dans ce liquide, le biologiste étudie le caryotype, donc les chromosomes, des cellules et recherche d'éventuelles anomalies.
- Cet examen n'est pratiqué que dans quelques cas : par exemple, quand l'âge de la mère est supérieur à 38 ans car le risque d'avoir un bébé atteint du syndrome de Down augmente avec l'âge.



Une technique de dépistage : l'amniocentèse.

Dépister les anomalies chromosomiques

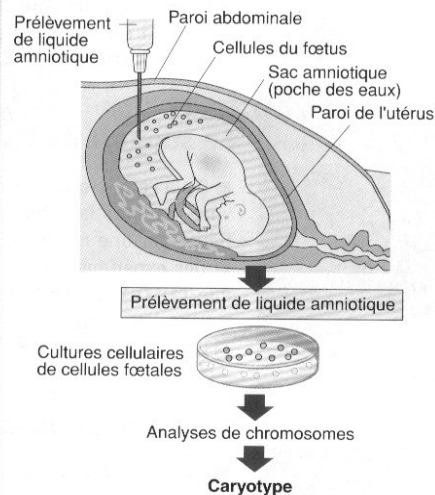
- L'amniocentèse est une technique qui permet de dépister les anomalies chromosomiques pendant la grossesse. L'examen est pratiqué à la 17^e semaine de grossesse.
- On prélève un peu du liquide amniotique dans lequel baigne le fœtus. À partir de cellules présentes dans ce liquide, le biologiste étudie le caryotype, donc les chromosomes, des cellules et recherche d'éventuelles anomalies.
- Cet examen n'est pratiqué que dans quelques cas : par exemple, quand l'âge de la mère est supérieur à 38 ans car le risque d'avoir un bébé atteint du syndrome de Down augmente avec l'âge.



Une technique de dépistage : l'amniocentèse.

Dépister les anomalies chromosomiques

- L'amniocentèse est une technique qui permet de dépister les anomalies chromosomiques pendant la grossesse. L'examen est pratiqué à la 17^e semaine de grossesse.
- On prélève un peu du liquide amniotique dans lequel baigne le fœtus. À partir de cellules présentes dans ce liquide, le biologiste étudie le caryotype, donc les chromosomes, des cellules et recherche d'éventuelles anomalies.
- Cet examen n'est pratiqué que dans quelques cas : par exemple, quand l'âge de la mère est supérieur à 38 ans car le risque d'avoir un bébé atteint du syndrome de Down augmente avec l'âge.



Une technique de dépistage : l'amniocentèse.